



Dossier d'inscription 2024 - 2025

Toutes les pièces ci-dessous sont à joindre OBLIGATOIREMENT au dossier
L'étudiant ne pourra pas être inscrit si le dossier n'est pas complet

Documents à télécharger, à compléter et à nous retourner par mail à assistante.direction@ndozanam.org
Dossier d'inscription étudiant famille
Contrat comptable 2024-2025
Droit à l'image et organisation scolaire 2024-2025
Contrat de scolarisation 2024-2025-BTS
Demande dossier médical 2024-2025
Fiche infirmerie 2024-2025
Fiche urgence 2024-2025
Documents à nous fournir à l'adresse postale : Lycée Ozanam – secrétariat BTS – 45 rue de l'Héritan – 71000 MÂCON sous 8 jours qui suivent votre inscription par mail <i>(les documents peuvent, si vous le souhaitez, être transmis par mail avec les documents ci-dessus, à l'exception des photos et des frais d'inscription)</i>
Etudiants en 1 ^{ère} année : photocopie du relevé de notes du baccalauréat (à fournir avant le 9 juillet 2024)
Etudiants en 1 ^{ère} année : photocopie du livret de famille (parents-enfants)
Etudiants en 1 ^{ère} année : le recensement ou le certificat de participation de la Journée Défense et Citoyenneté
Etudiants en 1 ^{ère} année : photocopie de la carte d'identité de l'étudiant ou passeport
Etudiants en 1 ^{ère} année : jugement prononcé en cas de divorce des parents (que la partie concernant les enfants)
Etudiants en 1 ^{ère} année : 3 photos d'identité (nom et prénom inscrits au dos)
Etudiants en 2 ^{ème} année : 1 photos d'identité (nom et prénom inscrits au dos)
Etudiants en 1 ^{ère} et en 2 ^{ème} années : versement frais d'inscription 150 € (en espèce ou en chèque libellé à l'ordre de l'OGEC du Mâconnais)
Pour les étudiants en 2 ^{ème} année – pour tout changement de situation par rapport à l'année dernière : fournir la photocopie du livret de famille, de la carte d'identité ou passeport, du jugement de divorce des parents

